

SESSION FORMATION  
MOBILITÉ, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES  
INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉF: 9270-13

## Limiter l'impact environnemental d'un chantier

### EN BREF

La phase chantier est l'étape où le risque d'atteinte à l'environnement est le plus élevé. Prévenir ce risque exige la mise en place de dispositions contractuelles, techniques et relationnelles partagées par le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et l'entreprise

### THÉMATIQUES

Obligations réglementaires et carences constatées. Dispositions contractuelles dans les documents de marchés. Radiographie de chantier avec le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et l'entreprise ayant réalisé le chantier. Conditions à réunir pour une efficacité des dispositifs techniques de réduction des impacts environnementaux du chantier.

### CETTE FORMATION S'ADRESSE À

des maîtres d'ouvrage publics et privés :  
chargés de projets, conducteurs d'opérations ;  
des maîtres d'œuvre, bureaux d'études ;  
des directeurs de travaux, conducteurs de  
travaux et responsables environnement des  
entreprises

### PRÉ-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

**IDENTIFIER** les obligations respectives du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre et de l'entreprise.  
**TRADUIRE** les engagements environnementaux dans les pièces de marché.  
**REALISER** des chantiers respectueux de l'environnement.

### PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- . Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes)
- . Fil rouge assuré par le coordinateur expert ou le chef de projet
- . Temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les stagiaires tout au long de la formation
- . Apports méthodologiques
- . Cas pratique(s)
- . Retour d'expérience
- . Visite terrain, chantier, ouvrages...
- . Evaluation des connaissances à l'aide par exemple de quiz, exercices d'application, étude de cas, retour d'expérience...

### INFORMATIONS PRATIQUES

Pour tout renseignement, merci de nous contacter.

### COORDINATION

Hélène DELMAS, Pôle ingénierie durable, Eiffage  
Stéphane PRADON, Directeur Environnement, EGIS

### PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

#### JOURNÉE 1

9h00

Introduction et présentation de la session.

#### Cadre réglementaire de la prise en compte de l'environnement en phase travaux

9h30

Stéphane PRADON  
Hélène DELMAS

#### La démarche ERC appliquée à la phase travaux

10h00

Françoise SARRAZIN, *Office Français de la Biodiversité*

Les attendus réglementaires et la mise en œuvre concrète de la prise en compte de la biodiversité en phase chantier.

#### Passation du marché

11h15

Stéphane PRADON

Prise en compte de l'environnement dans les pièces du DCE, CCAP, notice environnement, SOPAE, BPU, réponse de l'entreprise retenue, PAE et fiches de contrôle.

12h30 - 14h00

Pause déjeuner

#### Cas pratique

14h00

Stéphane PRADON

Analyse de la notice environnementale, du SOPRE (schéma organisationnel du plan de respect de l'environnement) et du PRE (plan de respect de l'environnement) sur un projet.

16h00

Xavier PREVOT, *Département de la Seine Maritime*  
Démarche, organisation, mise en place des études, à la réalisation des chantiers.

Fin de la journée à 17h30

#### JOURNÉE 2

09h00

Hélène DELMAS

Démarche de l'entreprise pour réduire les impacts environnementaux sur un chantier.

#### Retours d'expériences

10h30

Stéphane GAFFIE, *Société du Grand Paris*  
Organiser le contrôle en phase chantier.

12h30 - 14h00

Pause déjeuner

#### Retours d'expériences (suite)

14h00

Agnès SAINT-ESTEBEN, *Grena Consultant*

Christophe LALANNE, *Grena Consultant*  
Démarche de contrôle et points de vigilance en phase chantier.

17h00 : Conclusion et évaluation de la session.

Fin de la journée à 17h30

#### JOURNÉE 3

#### Visite de chantier

8h30

Visite d'un chantier en région parisienne.

12h30

Retour de la visite de chantier  
*Pas de déjeuner en groupe*

Fin de la journée à 12h30